MOHAMED LAÏD BENAMOR, MANAGER GÉNÉRAL DU GROUPE

La guerre du blé

Héritier du groupe Benamor dont il porte le nom, Mohamed Laïd a été récemment élu président du Conseil interprofessionnel des céréales (CIC), structure publique appelée donc à être «pilotée» par un patron du secteur privé. Ce n'est pas un hasard si une telle charge lui est confiée par le ministère de l'Agriculture et du Développement rural sachant son expérience réussie dans le domaine de la tomate industrielle. Le nouveau challenge concernera un secteur autrement plus sensible de par son caractère stratégique, à savoir le blé que l'Algérie continue d'importer en grande quantité malgré l'évolution de la production nationale. Pour tous, c'est de sécurité alimentaire dont il est question et chacun des intervenants a en mémoire la catastrophe de 2008 où le prix du blé avait atteint des records jamais égalés. En exclusivité pour Le Soir d'Algérie, le nouveau directeur du CIC a bien voulu se prêter à cette série de questions concernant la vocation et les objectifs de cette structure d'importance pour le secteur des céréales.

Photo : DR

Par Brahim Taouchichet

***Le Soir d'Algérie* : Patron du groupe privé spécialisé dans l'agroalimentaire dont vous portez le nom, vous venez d'être nommé à la tête d'une structure publique importante, en l'occurrence le Conseil interprofessionnel des céréales. Quelle signification donnez-vous à cette nomination ?**

Mohamed Laïd Benamor : J'ai été élu en tant que président de ce comité qui se compose des représentants de l'ensemble des catégories professionnelles de la filière céréales et de ceux des boulangers et des pouvoirs publics concernés. Au-delà du sentiment de fierté de pouvoir servir cette noble mission au sein du CIC, je peux dire que le comité constitue un cadre adapté nous permettant de contribuer à davantage d'engagement et d'efforts à l'égard du secteur agroalimentaire et particulièrement la filière céréales, sujet de grande attention actuellement de la part des pouvoirs publics, une attention à la mesure de la place éminemment stratégique qu'occupent ces produits dans le système de la consommation nationale. Les activités de ce comité national ont été réactivées récemment sous l'égide de M. le ministre de l'Agriculture, précédées de l'élection et de l'installation des conseils régionaux (au nombre de six). Outre leur caractère organique, ces activités s'inscrivent à présent parmi les axes de la politique de renouveau agricole avec notamment l'implication des différents acteurs de l'interprofession.

En quoi consiste ce Conseil, sa composante, ses objectifs ?

Il s'agit en fait d'un organe consultatif national faisant partie de l'organisation statutaire de l'OAIC. Toutes les catégories professionnelles de la filière céréales sont représentées au sein de ce comité dont les membres sont désignés pour une durée de trois ans ; à savoir les agriculteurs représentés par le biais de leurs associations, les transformateurs et les éleveurs.

Le CIC est chargé de formuler des avis et recommandations en matière de politique générale de la filière, d'organisation du marché et des campagnes d'intérêt national (moisson-battage notamment), de détermination des prix, ainsi que des moyens de renforcement de l'OAIC en tant qu'instrument de l'Etat dont la mission est d'organiser, d'approvisionner, de réguler et de stabiliser le marché national des céréales et des dérivés des céréales.

Ce Conseil vous paraît-il être le moyen supplémentaire visant à donner plus d'atouts au secteur de la céréaliculture dans la perspective de la sécurité alimentaire ?

Effectivement, le CIC constitue un cadre organique d'étude et de proposition touchant les aspects d'organisation, de développement et de promotion de ce secteur stratégique. En ce sens, on peut considérer cet organe comme un des leviers par le biais duquel s'expriment à la fois l'organisation et les actions consensuelles des intervenants de la filière en matière de sécurité alimentaire.

Il faut néanmoins noter que le concept de sécurité alimentaire relève d'une stratégie économique d'ensemble qui passe par la mobilisation et la valorisation de toutes les potentialités agricoles et de leur environnement. C'est, en tout cas, le cap fixé par les axes stratégiques de mise en œuvre de la politique de renouveau agricole et rural qui visent le renforcement de la sécurité alimentaire de la nation.

Le CIC aura nécessairement, dans le cadre de ses missions, à émettre les recommandations habilitées de ses membres, au titre du développement des productions, des paramètres liés à la consommation, des actions et moyens de régulation, et de stabilisation du marché et des prix.

> ***«Le mois passé a été tumultueux à bien des égards. Le monde a été secoué par de graves troubles géopolitiques et par une catastrophe naturelle de grande ampleur.»***

Vu sous l'angle de la demande, notre pays reste un gros importateur et donc très dépendant quant à sa sécurité alimentaire. Malgré l'annonce d'une embellie concernant la production mondiale de blé, il est question d'une guerre du blé pour cette année 2011 ?

Par effet de ricochet, ces événements se sont répercutés sur l'ensemble des marchés macroéconomiques et plus particulièrement dans le complexe des matières premières agricoles. La crise qui sévit en Libye a été éclipsée par un séisme suivi d'un tsunami au Japon. La menace de fusion d'un réacteur nucléaire a gravement perturbé le quotidien de la population japonaise.

Ces difficultés ont joué un rôle important, en faisant planer de l'incertitude sur l'économie mondiale et en contribuant à la fluctuation des cours des produits agricoles.

Tant sur la scène nord-américaine que dans le monde, l'équilibre entre l'offre et la demande du maïs américain aura un effet majeur sur l'évolution des marchés, que ce soit à la hausse ou à la baisse. Cet équilibre est extrêmement serré pour la campagne 2010-2011. Par conséquent, le volume de la production de 2011-2012 importera au plus haut point. A ce stade de la campagne, les intentions de semis de maïs américain demeurent une cible en mouvement. Les estimations vont de 36 à 38 millions d'hectares.

En termes de maintien de la bulle boursière, le blé a beaucoup moins de chances de profiter de l'élan haussier. Les stocks sont abondants et le potentiel de production pour 2011-2012 s'annonce bien et semble s'améliorer dans les régions autres que l'Amérique du Nord. Il faut bien se rappeler toutefois que les cours du blé avaient déjà fortement chuté avant le séisme. Cette chute était due à la lourdeur du bilan de l'offre et de la demande. On prévoit que les stocks mondiaux de blé atteindront 180 millions de tonnes à la fin de la campagne 2010-2011.